

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHES

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

REDACATION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.

Telephone 33-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France UN AN 55 fr.

Etranger UN AN 60 fr.

Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4° page, sans contrat. 0 fr. 75 la ligne

Reclames en quatrième page. 1 franc

Chronique troisième page. 1 fr. 50

Chronique deuxième page. 2 francs

Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.

Prix spéciaux pour Contrats à l'année

REDACATION ET ADMINISTRATION

LYON 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.

Telephone 33 64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

COMMENT TAXER LES PRODUITS LAITIERS

Nous ne voulons parler ici que de la région de l'Est : Savoie, Comté, Lyonnais et Dauphiné où la taxation va se heurter à des prix établis bien différents.

Constatons d'abord que certaines Sociétés de fromagerie, Thônes entr'autres, ont fixé le prix du lait au détail pour 1916 à 0,25 centimes le litre, et que certaines municipalités comme Barcelonnette l'ont également taxé au même prix.

Comment établir une taxe uniforme sans ruiner les uns ou enrichir les autres ? Si nous examinons maintenant les prix futurs des produits dérivés du lait, nous constatons que le lait dans l'Ain le Jura, etc., est vendu en moyenne 19 à 20 centimes le litre, alors que dans la Haute-Savoie ce prix sera d'environ 24 centimes, dans la région du nord tout au moins; ceci étant un fait certain, on peut conclure que le gruyère demi-gras revendra environ 2 fr. 20 le kilo en Comté et 2 fr. 65 en Haute-Savoie.

Comment décréter un prix uniforme avec des prix de revient aussi différenciés sinon en ruinant les uns ou en enrichissant les autres ? Ce qui est vrai pour le gruyère l'est aussi pour le beurre et même un peu pour les porcs.

Il n'y a qu'un remède, qu'une solution, l'unification des prix du lait. Seulement, cette chose si simple, si naturelle, risque d'être... oubliée, tout comme l'année dernière on avait oublié de taxer la farine en taxant le prix du pain.

Il faut appeler les choses par leur nom, en ce moment surtout. Aussi nous prions notre administration de mettre de côté certaines préoccupations électorales, ou électoraux, et de faire ce qui peut être juste.

La taxation du lait est nécessaire, juste, indispensable, qu'on l'établisse avec équité sans autres préoccupations. D. SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN GRAINS, GRAINES, FARINES ET FOURRAGES

La Chambre syndicale a tenu mardi 6 novembre à 6 heures du soir, au café de la Bourse à Lyon, une réunion sous la présidence de M. Préaut.

GRAINS ET FARINES

Marché de Lyon

Vendredi 3 décembre. Les réquisitions, les difficultés considérables des expéditions soit par suite du défaut de main-d'œuvre, soit par suite des manutentions, soit par suite du manque du matériel roulant, paralysent les transactions sur nos marchés aux grains.

On cote : BLES du rayon Lyonnais-Dauphiné-Bresse... 31 50... BLES du Centre (Allier, Cher, Nièvre)... 32... 32 25

FARINES. — A partir de la semaine prochaine, le prix de la farine sera uniformément de 42 fr. le quintal suivant les prescriptions de l'arrêté préfectoral.

ISSUES. — En raison de la faiblesse des stocks, les issues restent à des cours élevés. Le redoux ne semble pas influencer beaucoup ces hauts prix.

SEIGLES. — Peu de changements en ce qui concerne les seigles, mais les cours sont plutôt calmes. On pourrait peut-être traiter quelques seigles de Champagne vers 27,50 départ et du Loiret à 27,75.

AVOINES. — La situation reste à peu près la même, c'est-à-dire que les prix sont toujours chers. Dans plusieurs régions de production, les chets de gare ont ordre dit-on de ne pas laisser voyager les avoines, c'est ainsi qu'il est très difficile d'expédier ces grains du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Nièvre, etc.

On cote : Avoines de la région lyonnaise... 30... Avoines noires... 29 50... Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.

ORGES. — Au dernier marché de la culture à Paris, on a assisté tout d'abord à une hausse très importante du prix des orges, puis devant la résistance des acheteurs, les vendeurs ont dû diminuer notablement leurs prétentions.

MAIS. — Les maïs sont toujours très chers et certains vendeurs tiennent des cours excessifs. Par Marseille, on pourrait faire des maïs jaunes Plata disponibles à 26,75 palan ou à 28,50 logés wagon.

SARRASINS. — La tendance est un peu plus calme qu'au début de la semaine. On cote : Algérie-Tunisie marchands 78 kilos, 34,25 quai.

GRAINS GROSSIERS. — Situation soutenue. Prix en hausse sérieuse. Maïs. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes, 28,50; rouges, 29 fr.; Tonkin jaunes, 27,50; Tonkin petits, 28 fr.

FARINES ET ISSUES. — Farines. — La minoterie subit une crise aiguë par suite du manque de blés. La Chambre de commerce de notre ville, ne vend, en effet plus rien depuis le 26 écoulé.

Marché de Paris

MARCHE LIBRE Mercredi 1<sup>er</sup> décembre. L'affluence est ordinaire et les transactions ne s'engagent qu'avec une lenteur désespérante.

Blés indigènes. — On peut dire que les affaires sont plus calmes, plus difficiles, et que menuisiers et négociants attendent, nous dit-on, que la taxation définitive soit faite sur une base précise.

langerie dans le camp retranché de Paris, soit 65 fr. le gros sac en marques supérieures. Les affaires sont presque nulles. On pratique les prix de 41,50 à 42,25 les 100 kilos nus départ; en farines supérieures et les premières entières de 73 à 74 % suivant marques, logés 42,75 à 43 fr.

Farines étrangères. — Tendance légèrement plus faible. Sans changement sur mercredi dernier. Sons et issues. — Très fermes au début, leur tendance s'est maintenue au cours de la réunion, en raison de l'activité de la demande et de l'insuffisance des offres.

Seigles. — Plus calmes. On tient départ 27,25 et 27,75 départ Somme; 26,75 à 27 fr. départ Bretagne; 27,50 à 27,60 départ Champagne-Yonne; 27,85 à 28,10 départ Loiret, Loir-et-Cher, Centre.

Avoines indigènes. — Tendance soutenue : la demande est mieux suivie, quoique les offres soient tout autant limitées par suite des difficultés d'expédition et des réquisitions. On tient départ : avoines noires et grises de Bretagne, de 29,50 à 30 fr.; bigarrées, de 29,50 à 29,60; grises d'hiver Poitou et Centre, 30,50 départ; grises de Beaucou, de 31,25 à 31,50 départ et 31,75 à 32 francs en gares de Paris.

Mais. — Très fermes. On cote sur wagon Le Havre, en soutes de La Plata, de 27,75 à 28 fr., et 27,25 sur quai Bordeaux. Orges. — Même fermeté que la semaine dernière.

Farines, prix fixé par l'autorité supérieure; R. G. de 22 à 23 fr.; repasses, de 17,50 à 18 fr.; sons, de 15,50 à 16 fr. les 100 kilos.

SYNDICAT DES NÉGOCIANTS ET COURTIERS en Grains, Graines, Farines, Fourrages et autres Produits agricoles du département de la Nièvre

Tel est le titre d'un nouveau Syndicat qui vient d'être constitué vendredi 23 novembre sur l'heureuse initiative de M. Bidault, de La Charité-sur-Loire.

ADJUDICATIONS, VENTES ET ACHATS PUBLICS

MINISTÈRE DE LA GUERRE Avis Oudjda (Maroc). Le 7 décembre 1915 adjudication de 5.000 quintaux de farine tendre, 400 quintaux de riz, 1.000 quintaux de haricots, 300 quintaux de sucre cristallisé (sucres étrangers admis), 300 quintaux de sel, 400 quintaux de saindoux, 100 quintaux de graisse végétale, 3.000 hectolitres de vin rouge à 42°, 50 hectolitres d'eau-de-vie à 47°, 30.000 boîtes de lait stérilisé.

MINISTÈRE DE LA GUERRE Fourniture de Pain de troupe à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1915. Résultats 19<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE Médéa (Algérie). Du 1<sup>er</sup> octobre 1915 au 30 septembre 1916. — Adjudicataire : Dubeq Eugène, Jardin d'Essai, à Alger, à 0,359 le kilo, service permanent, 10 % en sus leur fourniture éventuelle.

MINISTÈRE DE LA GUERRE Résultats 19<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE Blida (Algérie). Du 1<sup>er</sup> octobre 1915 au 30 septembre 1916. — Adjudicataire : Roux Elie, rue Volland, 1, à Alger, à 0,334 le kilo.

MINISTÈRE DE LA GUERRE Résultats Fourniture de Fourrages à la ration à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1915. Résultats 5<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE Blois. — Effectif 44 chevaux. Adjudicataire : M. Carroué, à Douzy (Nièvre) : foin, 11 fr.; paille, 7 fr.; avoine, 28 fr.; foin généraux, 1.500 fr.

SYNDICAT DES NÉGOCIANTS ET COURTIERS en Grains, Graines, Farines, Fourrages et autres Produits agricoles du département de la Nièvre

Blida (Algérie). Du 1<sup>er</sup> août 1915 au 31 juillet 1916. — Adjudicataire : Veuve Bouveret, rue Sadi-Carnot, 149, à Alger : foin, 10,25; paille, 5,25; avoine, 22,80; orge, 22,80.

ACHATS DIVERS 19<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE Constantine (Algérie). — Adjudicataire : Veuve Aymard, propriétaire à Ain-Smara, 300 quintaux de blé dur à 30 fr. le quintal.

Blida (Algérie). Du 1<sup>er</sup> août 1915 au 31 juillet 1916. — Adjudicataire : Veuve Bouveret, rue Sadi-Carnot, 149, à Alger : foin, 10,25; paille, 5,25; avoine, 22,80; orge, 22,80.

Constantine (Algérie). — Adjudicataire : Vincent Henri, propriétaire à Constantine, à 19 et 19,94 le quintal; Froment Henri, propriétaire à Levasseur, à 20

Francs; Jean-Jean Marins, propriétaire à Chateaudun, à 19,50; Hilaire Claude, propriétaire au Kroub, à 19,25.

MARINE NATIONALE Résultats Brest, 29 novembre. — Viande fraîche de porc en chenille. Ont soumissionné : MM. Le Masson, à 2,35; Le Caër, à 2,40; J. Pujos, à 2,48 le kilo.

ENTREPRISES DE MOUTURES. Résultats 14<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE Chambéry, 18 novembre. — L'adjudication pour l'entreprise des moutures dans la place de Chambéry pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1916, n'a pas donné de résultat ni au premier ni au deuxième concours.

COMMISSION DES ORDINAIRES Avis Lyon. — C'est le 9 décembre et non le 15 comme nous l'avons annoncé, qu'aura lieu, au Fort-Montluc, à 14 heures, pour la 14<sup>e</sup> section de commis et d'ouvriers militaires d'administration, l'adjudication de la viande fraîche à fournir pendant le premier trimestre 1916, savoir : fort Montluc, 500 kilos par jour environ; fort Saint-Jean, 200 kilos par jour environ; caserne Perrache, 60 kilos par jour environ.

Lyon. — 16 décembre, à deux heures, dépôt des 47<sup>e</sup>, 217<sup>e</sup> et 414<sup>e</sup> régiments d'infanterie, au nouveau Lycée de Lyon, adjudication de la viande fraîche, légumes verts, épicerie à fournir pendant le premier trimestre 1916.

Lyon. — 22 décembre, à 15 heures, à la station-magasin de Lyon Part-Dieu, avenue Félix Faure 130, adjudication de la viande fraîche nécessaire au détachement de la station-magasin pendant le premier trimestre 1916. Quantité de viande à fournir chaque jour, de 650 à 650 kilogrammes.

Lyon. — 22 décembre, à 14 heures, au fort St-Iréné, dépôt commun des 87<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale, adjudication des eaux grasses, épeluchures, balayures, boîtes de conserves, débris de pain, pain de guerre à enlever du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1916 inclus. Délai pour le dépôt des demandes de soumissions, le 18 décembre, à 8 heures du matin.

Lyon. — Jeudi 23 décembre, à neuf heures, caserne de Serin, dépôt des 5<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale, adjudication de la viande fraîche de bœuf à fournir pendant le premier trimestre 1916. Enlèvement des os, eaux grasses, débris de pain et pain de guerre, enlèvement des fumiers, pendant le premier semestre 1916. Délai pour le dépôt des soumissions, le 18 décembre, à neuf heures au plus tard.

Suze-la-Rousse (Camp de Suze-la-Rousse). Le 8 décembre, à 14 heures, 52<sup>e</sup> régiment d'infanterie, adjudication de la viande fraîche de bœuf et de mouton (environ 40.000 kilos) à fournir du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1916.

Montélimar. — L'adjudication de la viande fraîche de bœuf à fournir au dépôt du 52<sup>e</sup> régiment d'infanterie, aura lieu le 10 décembre, à 14 heures 30, au lieu du 15 décembre, comme on l'avait annoncé.

